



Bail commercial/déplafonnement

Par **Myrtille M**, le **06/03/2020** à **08:43**

Bonjour,

Mon entreprise est en négociation pour la signature d'un bail commercial 3/6/9. Nous sommes déjà dans le local car c'est un renouvellement sur une partie du local.

Nous nous étions entendu sur un loyer

J'ai cependant demandé le changement de toutes les fenêtres étant donné leur vétusté.

Il serait d'accord et propose la révision du loyer entendu à la hausse de +1/12 iem. Ce qui reste au vu du loyer, très raisonnable. Ma société peut assumer cette petite augmentation

Cependant le local est dans un état très mauvais, j'ai pris à ma charge de nombreuses rénovations intérieures.

Ainsi je souhaiterais proposer un accord de non déplafonnement ou de gelée du loyer pendant un temps certain.

Que me conseillez vous ?

Merci par avance pour votre réponse.

Très cordialement.

Myrtille M